



TRANSACTIONS PAR CARTES DE PAIEMENT

Projet clonage pour éviter la fraude

Ce n'est un secret pour personne, les consommateurs abandonnent peu à peu l'utilisation de l'argent liquide pour leurs transactions courantes, au profit des cartes de paiement. Cependant, ils ne sont pas seuls à en apprécier la facilité et la rapidité. Les criminels ont également suivi le mouvement. En effet, les pertes liées aux fraudes par carte de paiement se chiffrent en plusieurs centaines de millions de dollars par an et ce, uniquement au Canada. C'est pour contrer ce fléau que les autorités du pays travaillent à améliorer les caractéristiques de sécurité des dispositifs de cartes de paiement.

Dans cette optique, le Service de la police de la Ville de Blainville a rejoint les rangs pour améliorer la sécurité des transactions par carte de paiement des commerçants blainvillois. En collaboration avec l'Association des gens d'affaires de Blainville (AGAB), le Service de la police a mis en place un projet de prévention afin de sécuriser les terminaux au point de vente (TPV) des commerçants, qui font de plus en plus l'objet d'altérations permettant aux fraudeurs d'y prélever des informations confidentielles. Le projet clonage consiste notamment à apposer des sceaux de sécurité autocollants numérotés sur les TPV, destinés à prévenir l'ouverture des appareils. L'autocollant sécurisé est pratiquement impossible à enlever, car il laisse l'enduit adhésif sur la surface tout en y affichant un message d'invalidité. Le projet vise aussi à informer les commerçants des précautions à prendre pour sécuriser leurs installations de paiement par carte.

Le Service de la police de Blainville profite ainsi de l'occasion pour renouer avec les commerçants locaux, lors des visites qui ont commencé au début du mois de mai. Merci donc de réserver un accueil chaleureux aux policiers qui passeront à vos places d'affaires pour y apposer les sceaux.

Le Service de la police invite également les citoyens à porter une attention particulière aux autocollants, car un sceau en bon état est une garantie supplémentaire de sécurité lors de vos transactions. ■



VÉHICULES D'URGENCE DEUX NOUVEAUX VÉHICULES

Le Service de la Sécurité incendie de Blainville s'est récemment doté de deux nouveaux véhicules d'urgence, qui lui permettront d'offrir un service accru aux citoyens de la Ville de Blainville.

Avec l'ajout d'un véhicule d'élévation et le remplacement de l'une de ses autopompes, la flotte du Service compte maintenant six véhicules d'urgence, soit un véhicule d'élévation, une citerne avec pompe, trois autopompes et une unité de secours. ■



BARRAGE ANNUEL DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

La générosité toujours au rendez-vous

Le 3 mai dernier, les automobilistes ont une fois de plus fait preuve de générosité lors du barrage annuel de la Croix-Rouge canadienne. L'activité de financement, qui s'est déroulée à l'intersection des boulevards du Curé-Labelle et de la Seigneurie, a permis d'amasser 14 502,94 \$, c'est presque autant que le montant record de 2009. Les fonds servent à soutenir les victimes de sinistre. ■

